



Mise en place d'un point nodal efficace

concepts et considérations générales

Secrétariat GBIF

Version HEAD detached, 2023-05-31 13:43:05 UTC

Table des matières

Colophon	1
Suggestion de citation	1
Contributeurs	1
Licence	1
URI permanent	1
Contrôle du document	1
Image de couverture	1
Introduction	1
1. Qu'est-ce qu'un Noeud (ou point nodal) du GBIF ?	2
Encadré 1. Définitions des structures et des rôles fondamentaux du réseau GBIF au niveau des organisations, des économies et des pays Participants	4
Box 2. Chef de la délégation et Gestionnaire du nœud GBIF : rôles et responsabilités	5
2. À quoi servent les points nodaux ?	7
Boîte 3. Parties prenantes impliquées dans les activités du GBIF au niveau du Noeud Participant	8
3. Quels services sont fournis par les points nodaux ?	10
3.1. Support for science and research	10
3.2. Support for policy and decisions	11
3.3. Engaging and enabling the community	11
3.4. Technical services for biodiversity data management	12
4. De quoi les points nodaux ont-ils besoin pour être efficaces ?	12
4.1. Exigences fondamentales	13
4.1.1. Capacités fonctionnelles	13
4.1.2. Capacités techniques	14
4.1.3. Auto-évaluation des capacités des installations nationales d'information sur la biodiversité	15
4.2. Caractéristiques	15
5. Quel est le processus recommandé pour mettre en place un point nodal ?	16
5.1. Comment un participant au GBIF devrait-il choisir la position institutionnelle d'un point nodal ?	18
5.2. Quelles sont les recommandations sur les rôles du personnel au sein des points nodaux ? ..	20
Boîte 4. Une approche participative pour établir un point nodal Participant	22
Box 5 : Exemple de rôles des membres du personnel pour un nœud Participant	23
6. Une approche participative de la mise en place d'un point nodal	23
6.1. Comment trouver des exemples de points nodaux ?	23
6.2. De quelle manière le Comité des responsables des points nodaux contribue-t-il à la mise en place de points nodaux au GBIF ?	24
6.3. De quelle manière le GBIF contribue-t-il au renforcement des capacités des points nodaux	

?	25
6.4. Quels sont les autres documents et ressources mis à la disposition des points nodaux ?	26
6.5. Qui contacter pour tout renseignement complémentaire ?	26
Boite 6. Approche du GBIF pour le renforcement des capacités	26

Colophon

Suggestion de citation

Secrétariat du GBIF (2019). Mise en place d'un point nodal efficace de participant GBIF : concepts et considérations générales. Copenhague. <https://doi.org/10.15468/doc.fm4b-6q42>.

Contributeurs

Mélianie Raymond, Kyle Copas, Tim Hirsch, Andrea Hahn et Marie Grosjean

Licence

Le document *Mise en place d'un point nodal efficace de participant GBIF* est publié sous une licence Creative Commons Paternité 4.0 non transposée <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>.

URI permanent

<https://doi.org/10.15468/doc-z79c-sa53>

Contrôle du document

Second (GitHub) edition published, April 2019. Last revised: 31 May 2023.

Première édition, mars 2015, par Mélianie Raymond, Olaf Bánki, Kyle Copas, Alberto González-Talaván, Tim Hirsch et Donald Hobern.

Initialement basé sur une publication précédente, *Vers l'établissement dun point nodal fonctionel de participant GBIF (Partie I) : définitions et considérations générales*.

Image de couverture

Abeille domestique (*Apis mellifera*), Hardy County, Florida, États Unis. Photo 2018 thebugroomno2 via [iNaturalist research-grade observations](#), licencié sous [CC BY-NC 4.0](#).

Introduction

La conservation et l'utilisation durable des ressources biologiques dépendent de la compréhension de la biodiversité et des processus qui la sous-tendent. Si 250 ans de recherche et de collecte de données sur la biodiversité ont généré une mine d'informations, celles-ci sont dispersées dans une multitude de sources et de formats : des spécimens de collections de musées et des rapports des autorités locales à la littérature publiée et aux ordinateurs des chercheurs universitaires. En plus de ces ressources historiques, les progrès technologiques et scientifiques actuels génèrent davantage de données en quantités énormes et dans des formats nouveaux. La mobilisation de ces informations de manière structurée tout en utilisant des normes et des plateformes communes

contribue non seulement à la compréhension de la biodiversité, mais permet également une vaste gamme d'utilisations, crée de nouvelles possibilités de recherche et soutient l'élaboration de politiques aux niveaux national et mondial.

Le GBIF—ou Global Biodiversity Information Facility—est un réseau international et une infrastructure de recherche qui existe pour faciliter un accès libre et ouvert aux données sur la biodiversité provenant de toutes les sources et pour soutenir la science de la biodiversité, la recherche environnementale et la prise de décisions fondée sur des données probantes. Le GBIF est un système fédéré d'efforts de publication de données, coordonné par une infrastructure informatique mondiale et un réseau collaboratif.

Depuis la création du GBIF en 2001, les organisations et pays participants ont testé et mis en place des modèles de coordination de la mobilisation, de la gestion et de la réutilisation des données sur la biodiversité au niveau national comme au niveau d'une organisation. Ces efforts se sont axés sur la formation de « points nodaux » de participants. Choisies par chaque participant, ces équipes coordonnent les besoins et les intérêts des nombreuses parties prenantes concernées.

Ce guide s'appuie sur l'expérience du réseau GBIF pour offrir des conseils sur la mise en place d'un point nodal efficace. Il cible deux publics principaux au sein de la « famille GBIF » : les délégués représentant chaque Participant au Conseil d'administration du GBIF, et les responsables de points nodaux chargés de coordonner les infrastructures d'information sur la biodiversité dans chaque pays ou organisation. Il peut également être utilisé par des pays et des institutions qui n'ont pas encore rejoint le GBIF, mais qui planifient de le faire. Il introduit des concepts clés et des vues généralisées des activités des points nodaux participants, y compris les recommandations sur une approche participative à suivre dans la désignation d'un nœud, et la conception de ses structures de gestion.

1. Qu'est-ce qu'un Nœud (ou point nodal) du GBIF ?

Les Participants au GBIF sont des pays, des organisations internationales ou des puissances économiques qui ont signé le **Protocole d'accord** (MOU) du GBIF. Les signataires dudit accord expriment leur engagement à mettre en place un effort coordonné pour contribuer à l'accès libre et l'utilisation des données sur la biodiversité, pour faire avancer la recherche scientifique et pour promouvoir le développement technologique et durable.

Un point nodal du GBIF est une équipe désignée par un Participant pour coordonner un réseau de personnes et d'institutions qui produisent, gèrent et utilisent les données sur la biodiversité, construisant collectivement une infrastructure pour fournir des informations sur la biodiversité. Ils sont soutenus par des arrangements organisationnels et des solutions informatiques, qui visent à améliorer la disponibilité et l'utilité des données sur la biodiversité pour la recherche, les politiques et la prise de décision. Pour les pays, ces réseaux sont parfois désignés comme des systèmes d'information sur la biodiversité (voir **Box 1).**

Deux rôles principaux sont assignés lorsqu'un Nœud participant rejoint le GBIF : le **chef de délégation** et le **gestionnaire de nœud** (voir **Box 2**). Le chef de délégation représente le pays, la structure économique ou l'organisation au sein du conseil d'administration du GBIF, et agit comme le point focal principal du Nœud Participant pour toutes les activités liées au GBIF. Le gestionnaire de

noeud dirige les activités opérationnelles du pays ou de l'organisation en coordonnant la mobilisation et l'utilisation des données ouvertes, et représente également le Noeud Participant sur le **Comité des gestionnaires de noeuds du GBIF**. Un **Noeud Participant** est généralement hébergé par une institution ou plusieurs institutions spécialisées dans la biodiversité dans le pays participant, ou par des organisations participantes.

Un large éventail de **parties prenantes** est impliqué dans les activités liées au GBIF au niveau des participants, y compris les détenteurs de données, les experts en connaissances sur la biodiversité, les utilisateurs de données et les décideurs **Box 3**). Les noeuds participants ont pour rôle de mettre en relation les besoins et les intérêts de chacun de ces publics, leur permettant de contribuer au réseau GBIF et d'en tirer profit.

Les points nodaux ont généralement quatre fonctions principales (voir aussi **Section 3**) :

- Coordonner une communauté d'initiatives relatives à la biodiversité, et faire la connexion avec le réseau international GBIF
- Promouvoir et contribuer à la mobilisation des données sur la biodiversité au sein du pays ou du domaine d'activité de l'organisation ;
- Encourager la réutilisation des données disponibles afin de soutenir la science liée à la biodiversité et la prise de décision en faveur du développement durable
- Fournir une expertise dans la gestion des données sur la biodiversité et améliorer la qualité des données pour répondre aux besoins des utilisateurs

Les points nodaux sont donc des **centres de connaissances** tant pour les données de biodiversité que, plus largement, pour les activités liées au GBIF. Ils guident les parties prenantes non seulement vers des sources d'information pertinentes sur la biodiversité, mais aussi vers des choses telles que :

- Les politiques relatives à la biodiversité et à l'accès libre ;
- Une expertise sur la gestion des programmes de numérisation, l'organisation de la gestion des données et la mise en place de pratiques favorisant la qualité des données ;
- Des experts dans différents aspects de la biodiversité ;
- De plus vastes informations sur la variété d'initiatives en matière de biodiversité.

La plupart des points nodaux développent un **cadre collaboratif** de règles, d'agréments, de normes communautaires et de standards, qui, une fois adoptées par leurs parties prenantes, guident la publication, la gestion et l'utilisation des données sur la biodiversité.

La **structure de gouvernance** de chaque point nodal varie mais prend souvent la forme d'un conseil d'administration ou d'un comité directeur. Cette configuration permet aux détenteurs de données, aux utilisateurs et aux autres parties prenantes de prendre des décisions collectives concernant la publication et la réutilisation des données de biodiversité, tout en fournissant au point nodal des priorités et des orientations sur la mise en œuvre de ses travaux.

Les points nodaux fournissent l'expertise technique pour **soutenir la publication de données de biodiversité de la plus haute qualité possible par les détenteurs de données**. Cela implique l'utilisation d'infrastructure informatique dont de nombreux modèles d'implémentation sont disponibles: de l'utilisation de services de publication de données hébergés à la maintenance d'un

réseau distribué d'éditeurs de données et d'un index centralisé des données. Le point nodal peut aussi prendre en charge une gamme d'autres **produits d'information et services**, par exemple, en maintenant un portail de données de biodiversité et des outils en ligne pour l'analyse des données.

Encadré 1. Définitions des structures et des rôles fondamentaux du réseau GBIF au niveau des organisations, des économies et des pays Participants

Structures principales

Participant: un pays, une économie ou une organisation qui a rejoint le GBIF en signant le **Protocole d'accord** et en établissant un effort coordonné pour contribuer à l'accès libre et l'utilisation des données de biodiversité, pour faire avancer la recherche scientifique et pour promouvoir le développement technologique et durable.

Système d'information sur la biodiversité : également appelé « BIF », système ou réseau — cette structure plus large de personnes et d'institutions est coordonnée par le point nodal et forme collectivement une infrastructure pour disséminer les informations sur la diversité biologique auprès des parties prenantes concernées.

Point nodal du participant : une équipe de coordination désignée par le Participant pour coordonner un réseau de personnes et d'institutions qui produisent, gèrent et utilisent les données de biodiversité, et construire collectivement une infrastructure fournissant des informations sur la biodiversité.

Rôles principaux

Délégation : équipe de personnes nommée par les Participants pour les représenter dans le processus de prise de décision du GBIF, sous la direction du chef de délégation.

Chef de délégation : personne désignée par le Participant pour le représenter au **Conseil d'administration du GBIF** et prendre part au processus de prise de décision au niveau mondial.

Responsable du point nodal : personne désignée par le Participant pour gérer les activités du point nodal et coordonner le système d'information sur la biodiversité.

Personnel du point nodal : équipe de personnes travaillant dans un point nodal. Les membres de l'équipe travaillent généralement sur des domaines spécifiques tels que l'assistance utilisateur, la liaison scientifique ou le développement technique.

Parties prenantes du système d'information sur la biodiversité : toute personne au sein d'une organisation ou d'un pays Participant qui contribue à l'ensemble des activités du système d'information sur la biodiversité, ou en bénéficie. Parmi elles figurent les personnes et les institutions publiant des données sur la biodiversité, les utilisateurs de données du réseau GBIF (ex. : les chercheurs, les spécialistes de la planification et le secteur privé) et les décideurs impliqués dans l'élaboration de politiques sur les données.

Box 2. Chef de la délégation et Gestionnaire du nœud GBIF : rôles et responsabilités

Chef de délégation

Suite à la signature du Protocole d'Accord (MoU), les nouveaux Participants au GBIF sont invités à nommer un Chef de Délégation (HoD), qui représente le pays, l'économie ou l'organisation au sein du Conseil d'administration et agit en tant que point de contact principal du Participant pour toutes les activités liées au GBIF.

Les responsabilités spécifiques du Chef de Délégation (HoD) comprennent :

- Assister aux réunions annuelles du Conseil d'administration, habituellement en septembre ou en octobre. Si le HoD n'est pas en mesure de participer, il peut nommer un HoD temporaire pour assister à la réunion.
- Nommer les délégués supplémentaires pour assister aux réunions du Conseil d'administration (un maximum de deux délégués supplémentaires peuvent assister à chaque réunion, comprenant idéalement le gestionnaire du nœud); informer le Secrétariat avant chaque réunion de la composition de la délégation.
- Se préparer à de telles réunions en lisant, et le cas échéant en consultant, les documents clés soumis à l'approbation du Conseil d'administration, comme le programme de travail, le budget et les décisions stratégiques. Toute cette documentation est distribuée un mois avant la réunion.
- Répondre aux communications intersessionnelles du Secrétariat et du président du conseil d'administration entre les réunions du conseil d'administration y compris les consultations, les appels à candidatures et autres demandes pour lesquelles des actions ou des points de vue sont demandés aux participants.
- Dans le cas des Participants votants, exercer le droit de vote du Participant lors des réunions du Conseil d'administration, y compris pour les élections des présidents et vice-présidents du conseil d'administration et des comités consultatifs ; et répondre aux appels à candidatures pour de tels postes.
- Dans le pays ou l'organisation du Participant, mener la direction stratégique de la participation au GBIF, y compris la surveillance du point nodal du Participant et la garantie que celui-ci ait un mandat et les ressources adéquates pour exercer ses fonctions principales.
- Pour les Participants des pays, maintenir de bonnes communications avec les ministères et organismes gouvernementaux appropriés, y compris les points focaux nationaux provenant d'autres initiatives internationales liées à la biodiversité. afin de s'assurer que les activités et les avantages du GBIF sont bien compris et soutenus au sein des gouvernements et des forums intergouvernementaux.
- Pour les Participants votants, travailler avec les autorités compétentes au sein des ministères ou des organismes de financement, en collaboration avec le Secrétariat, et veiller à ce que la contribution financière soit versée en sa totalité et à temps, afin de qualifier le pays pour le droit de vote ; et aider à résoudre tous problèmes liés au paiement de cette contribution.

Gestionnaire de nodal

Après avoir rejoint le GBIF, les participants sont également encouragés dès que possible à nommer un gestionnaire de nœud qui dirigera les activités opérationnelles du pays ou de l'organisation dont la coordination de la mobilisation et de l'utilisation des données de biodiversité à accès libre. Des conseils détaillés sont disponibles dans ce document, mais en résumé, les responsabilités du gestionnaire de nœud incluent :

- La gestion de l'équipe du point nodal qui coordonnera la mobilisation, l'accès et l'utilisation des données de biodiversité au sein des parties prenantes pertinentes du pays ou de l'organisation.
- Collaborer avec d'autres gestionnaires de nœud et le Secrétariat pour s'assurer que le pays ou l'organisation bénéficie pleinement de sa participation au GBIF, y compris par le biais d'arrangements de parrainage et de conseils de partage des compétences et des meilleures pratiques en matière d'informatique de la biodiversité.
- En tant que membre du Comité des nœuds GBIF, assister aux réunions mondiales des nœuds (tenues tous les deux ans) et aux réunions régionales des nœuds (tenues annuellement ou tous les deux ans) ainsi qu'aux ateliers techniques et aux événements de formation.
- Accorder une attention particulière aux communications du Secrétariat du GBIF, y compris les webinaires et les bulletins d'information, sur les développements techniques et les opportunités telles que les appels de soutien au renforcement des capacités, et tenir informé le Secrétariat des activités du nœud qui pourraient intéresser la communauté dans son ensemble.
- Établir une relation de travail étroite avec le HoD pour s'assurer qu'il est bien informé des besoins et des performances du nœud, et idéalement assister en tant que délégué supplémentaire au Conseil d'Administration.

2. À quoi servent les points nodaux ?

Les nœuds participants et les systèmes d'information sur la biodiversité aident les Participants au GBIF à **augmenter le rendement de leurs investissements passés, actuels et futurs** dans la recherche sur la biodiversité et la collecte de données. Ils aident à **faire en sorte que la publication des données primaires soit partie intégrante de la culture scientifique**, aussi importante que la publication des résultats de la recherche elle-même. Dans leur rôle de facilitateurs, les nœuds aident les détenteurs de données à publier leurs données en utilisant des normes et des protocoles communs pour assurer l'interopérabilité et le libre accès et pour **rendre les données disponibles pour une réutilisation la plus large possible**. Ils contribuent également à des engagements qui **favorisent la transparence et l'ouverture de l'accès** aux données scientifiques, en aidant les détenteurs de données à se conformer à la réglementation et aux exigences en matière de données ouvertes.

Les points nodaux jouent un rôle précieux dans la promotion des pratiques de gestion des données et dans l'appui au partage d'expertise dans la communauté des détenteurs de connaissances en

biodiversité. Ce travail peut à son tour **améliorer continuellement la qualité** et la qualité d'utilisation des données disponibles sur la biodiversité et fournir une plate-forme pour la **gestion collaborative de la taxonomie et des collections**.

En coordonnant les systèmes d'information sur la biodiversité, les nœuds sont bien placés pour évaluer la disponibilité des données sur la biodiversité et les lacunes (taxonomique, spatiales et temporelles) au niveau des Participants, pour comprendre l'utilisation et les besoins des données et de l'information, et pour mettre en œuvre des stratégies en réponse. Ainsi, les nœuds peuvent contribuer à **définir les priorités de la recherche sur la biodiversité**.

Les points nodaux jouent un rôle important pour promouvoir les pratiques de gestion de données et encourager la communauté des détenteurs de connaissances sur la biodiversité à mettre en commun leur expertise. Ce travail peut ensuite permettre d'améliorer continuellement la qualité et l'aptitude à l'emploi des données sur la biodiversité, et de fournir une plateforme pour la taxonomie et la gestion collaborative des collections.

Les nœuds peuvent aussi **accroître l'efficacité** de la mise en œuvre d'un centre d'information sur la biodiversité en utilisant les outils communs, les pratiques, les ressources d'information et les possibilités de renforcement des capacités de collaboration disponibles sur le réseau GBIF. En se connectant au GBIF, les nœuds permettent **l'intégration des données** mobilisées au niveau des acteurs participants avec les données pertinentes publiées par d'autres pays et organisations. Les données mobilisées par l'intermédiaire d'une infrastructure d'information sur la biodiversité du Participant pour répondre aux besoins nationaux sont également disponibles pour être réutilisées par un public international plus large, ce qui permet d'accroître la visibilité des institutions de publication de données et des efforts de mobilisation du nœud Participant.

Enfin, les nœuds participants aident à développer les compétences en matière d'"utilisation des ressources collectives de données sur la biodiversité". Leurs efforts soutiennent à la fois la recherche fondamentale et appliquée pertinente pour les décisions politiques dans une série de questions d'importance économique et sociale primaire, y compris la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance agricoles, les risques de maladie et les impacts du changement climatique. Cela permet également de répondre aux besoins d'information pour le respect des **engagements nationaux et mondiaux**, y compris les conventions relatives à la biodiversité et les objectifs de développement durable. Ainsi, des nœuds Participant pleinement fonctionnels et des infrastructures d'information sur la biodiversité sont essentiels pour aider les Acteurs à atteindre leurs propres objectifs et cibles liés aux données sur la biodiversité.

Boîte 3. Parties prenantes impliquées dans les activités du GBIF au niveau du Nœud Participant

La **stratégie de communication du GBIF** (*en anglais*) identifie six publics qui représentent différents groupes de parties prenantes aux activités du GBIF. Bien qu'il existe des chevauchements entre ces groupes, chacun possède des intérêts propres et joue un rôle différent dans la réalisation de la vision du GBIF. En voici un résumé.

Le réseau GBIF

Ce groupe comprend les responsables, le personnel et les membres de la gouvernance des points nodaux ; les chefs de délégation et d'autres délégués du Conseil d'administration ; les membres des comités consultatifs ; le personnel et les sous-traitants du Secrétariat ; et le personnel concerné des organisations affiliées.

Le principal objectif de ce groupe est de **promouvoir la participation au réseau GBIF** à travers l'engagement avec d'autres publics, de soutenir la mobilisation, gestion, conservation et utilisation des données sur la biodiversité.

Les détenteurs de données

Ce groupe comprend, entre autres, les personnes publiant actuellement les données du GBIF ; les conservateurs, les informaticiens et les scientifiques travaillant avec les collections d'histoire naturelle ; les biologistes de terrain ; les citoyens scientifiques, les réseaux bénévoles d'enregistrement de données et les sites agrégeant les observations ; les auteurs, les rédacteurs et les personnes publiant des recherches scientifiques ; les conservateurs de littérature et d'archives multimédias historiques relatives à la biodiversité ; de même que les organisateurs et les professionnels chargés des enquêtes et des programmes de suivi effectués par les agences publiques, les organisations de gestion des zones protégées et les organisations non gouvernementales.

Le principal objectif de l'implication auprès des détenteurs de données est d'**encourager et de soutenir la mobilisation des données sur la biodiversité** : la numérisation et la collecte des données, ainsi que la publication de celles-ci par le biais du réseau GBIF.

Les experts en biodiversité

Ce groupe comprend les zoologistes, les botanistes, les mycologues et autres spécialistes d'espèces ; les taxonomistes ; les écologistes ; les réseaux d'expert (ex. : l'UICN, Birdlife) ; et les associations nomenclaturales.

Le principal objectif de l'implication avec les détenteurs du savoir sur la biodiversité est de **soutenir la gestion et la conservation des données sur la biodiversité** : améliorer continuellement la qualité et l'adéquation à l'utilisation des données mobilisées par le réseau GBIF, et démontrer que le travail de ces groupes bénéficie du travail des systèmes d'information sur la biodiversité robustes, que ce soit au niveau national et international.

Les utilisateurs de données

Ce groupe comprend les écologistes, y compris les macroécologistes et biogéographes ; les modélisateurs de la distribution des espèces (dont des analystes de l'impact du changement climatique, des risques posés par les espèces envahissantes, des vecteurs de maladies

humaines) ; les professionnels de la conservation, y compris les gestionnaires de zones protégées ; les analystes d'impact environnemental et les autorités de planification territoriale stratégique ; les experts en ressources génétiques (pour la diversité des cultures, les composés médicinaux, etc.) ; et la communauté d'évaluation des écosystèmes.

Le principal objectif de l'implication avec les utilisateurs de données d'occurrence d'espèces est de **soutenir l'utilisation des données sur la biodiversité** : réutiliser les données accessibles via le GBIF pour soutenir les sciences liées à la biodiversité et la recherche environnementale, afin d'appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes.

Les décisionnaires

Ce groupe comprend les ministères des gouvernements nationaux et les responsables d'agences nationales ; les agences de financement de la recherche ; les représentants des conventions intergouvernementales et les délégués nationaux ; ainsi que les fondations internationales.

Le principal objectif de l'engagement auprès des bailleurs de fonds et des preneurs de décisions est de **renforcer le soutien à toutes les activités liées au GBIF**.

Les parties prenantes publiques

Ce groupe comprend les éducateurs et enseignants ; les étudiants ; les passionnés de faune et de flore ; les particuliers engagés sur le plan environnemental ; et la communauté de développeurs de logiciels non scientifiques.

Bien qu'au niveau mondial ces groupes soient secondaires par rapport aux autres, ils peuvent être d'importantes parties prenantes impliquées dans les activités nationales ou organisationnelles du GBIF, par exemple par le biais d'initiatives de sciences citoyennes. L'implication de ces groupes peut permettre un plus large soutien des activités de mobilisation des données sur la biodiversité et la mise à disposition de tous les citoyens des informations nationales sur la biodiversité.

3. Quels services sont fournis par les points nodaux ?

The specific responsibilities and services provided by each node vary considerably, depending in part on the Participant's priorities for joining GBIF. Furthermore, some GBIF Participant nodes provide services that are delivered by separate biodiversity-related institutions in other countries and organizations. Nevertheless, the services and responsibilities of nodes can be broadly grouped into four main categories that align with GBIF's strategic plan and work programme:

3.1. Support for science and research

Improving biodiversity evidence for scientific research and understanding

Les exemples de services comprennent :

- Supporting the development and implementation of national policies on open science and data in line with the FAIR and CARE data principles
- Engaging local researchers in the **biodiversity open data ambassadors** programme to promote the use of GBIF-mediated data at conferences and other relevant fora
- La facilitation de l'accès aux données sur la biodiversité en promouvant l'utilisation de l'infrastructure du GBIF et/ou en gérant un portail national ou thématique de données sur la biodiversité
- Consulting with research users of GBIF's infrastructure for ongoing evaluation of data needs and data gaps
- Promoting the use of correct **citation practices** for data accessed through the GBIF network
- Engaging with national graduate schools, universities and other key partners in higher education towards making data skills and GBIF-related training an essential part of university curricula
- Promoting the **Data Use Club** within research and student communities as a means to develop data literacy skills, for example, by organizing a national/thematic team

3.2. Support for policy and decisions

Developing partnerships that benefit policy and society

Les exemples de services comprennent :

- Promoting synergies with national and regional activities involving other global biodiversity initiatives, such as the **CBD Clearing-House Mechanism, IPBES, IUCN, OBIS, GEO BON**, and others, including close liaison or joint working with relevant nodes or focal points for these initiatives
- Fournir un soutien aux politiques en proposant, par exemple, des conseils sur la désignation des priorités de recherche sur la biodiversité, et en aidant à intégrer l'utilisation des données sur la biodiversité et l'information dans les processus décisionnels, l'aménagement du territoire, la biosécurité, la conservation et la gestion des aires protégées
- L'appui à l'élaboration de rapports nationaux sur la biodiversité, par exemple par le biais de la Convention sur la diversité biologique et d'autres accords multilatéraux sur la biodiversité
- Promoting open biodiversity approaches within the business and finance sectors

3.3. Engaging and enabling the community

Developing the GBIF network to meet future needs and challenges

Les exemples de services comprennent :

- La contribution aux activités de renforcement des capacités dans l'ensemble du réseau, telles que le mentorat, la formation, le partage d'expertise par le biais de groupes de travail, la participation à des projets collaboratifs, l'évaluation de développements d'autres Participants et du Secrétariat du GBIF
- La promotion et la coordination de l'investissement national dans la numérisation et la

mobilisation des informations sur la biodiversité

- Promoting the benefits of data publishing, for example, through the use of **data papers** as a mechanism to gain recognition for sharing of datasets
- Le développement d'une culture favorisant l'accès libre et encourageant les exigences de données ouvertes, par exemple dans le cadre des conditions d'octroi de subventions
- Promouvoir l'implication du public sur les problématiques en lien avec la biodiversité, en soutenant par exemple des initiatives de science citoyenne qui mobilisent des données d'observations
- Supporting the development of emerging projects and initiatives to ensure that they are well aligned with existing data standards and tools, and can make use of existing infrastructure or contribute to further developments

3.4. Technical services for biodiversity data management

Maintain and evolve infrastructure to advance biodiversity-related knowledge

Les exemples de services comprennent :

- Increasing the quality of available biodiversity data to meet **GBIF data quality requirements**, for example, through the standardization and documentation of existing data sources with metadata
- Contribute actively to updating GRSciColl and engaging institutions with collections in data mobilization
- Providing technical helpdesk support and assisting data holders with data management, using appropriate tools and practices, such as the **GBIF data validator**
- Providing **endorsement of biodiversity data publishers** to be added to the GBIF network
- Assisting with the development of data management plans within the development of new projects and initiatives
- Le rôle de répertoire permanent des données sur la biodiversité au niveau du Participant pour les détenteurs de données qui n'ont pas la capacité de maintenir leurs propres archives de manière permanente
- Supporting data rescue initiatives by mobilizing historical biodiversity data
- Se coordonner avec d'autres initiatives liées à la biodiversité afin d'assurer une interopérabilité maximale entre les différents types de données sur la biodiversité

4. De quoi les points nodaux ont-ils besoin pour être efficaces ?

4.1. Exigences fondamentales

Les capacités requises par les nœuds participants peuvent être largement réparties en deux catégories (voir [Cadre de renforcement des capacités du GBIF](#)) :

- **Capacités fonctionnelles** : relatives à l'efficacité organisationnelle et institutionnelle
- **Capacités techniques** : les compétences spécifiques, les savoirs et savoir-faire dont les Participants ont besoin pour mobiliser, gérer et utiliser les données sur la biodiversité.

Les **exigences de base** suivantes doivent être prises en compte lors de l'établissement d'un point nodal. L'absence de l'un de ces éléments réduira l'efficacité globale du nœud.

4.1.1. Capacités fonctionnelles

Capacité de planification et d'élaboration de politiques

Aptitude à formuler des stratégies, des plans et des politiques fondés sur des évaluations pertinentes.

1. Un **mandat clair** (officiel ; institutionnel) par lequel le nœud se voit confier la responsabilité formelle de promouvoir, coordonner et faciliter la gestion et l'utilisation des données sur la biodiversité entre les institutions concernées dans le réseau du Participant.
2. Une **structure de gouvernance** qui est représentative des principaux acteurs du réseau du Participant. Un conseil d'administration activement engagé qui guide et soutient le travail du nœud aide à s'assurer que les acteurs concernés se sentent propriétaires du travail du nœud.
3. Un **objectif à long terme** clairement défini, avec des plans à moyen et court terme. Le point nodal a besoin d'une vision et d'une mission faciles à comprendre qui motive l'équipe du nœud, la gouvernance et, plus largement, les parties prenantes. Le point nodal doit être en mesure de formuler une stratégie générale et des **plans de travail** réguliers s'arrimant aux priorités au niveau du Participant. Ces plans devraient définir les attentes sur ce que le nœud devra effectuer dans un laps de temps donné et aidera à évaluer les performances de celui-ci.

Capacité d'engagement

Aptitude à initier et à maintenir des partenariats et des réseaux.

4. **Un cadre collaboratif** pour former un système d'information sur la biodiversité, défini et accepté par les parties prenantes et partenaires concernés dans le réseau du Participant. Ce cadre devrait garantir au point nodal un rôle bien défini dans le paysage des institutions liées à la biodiversité, basé sur des partenariats forts et des services complémentaires (voir [Section 5.1](#)). Il devrait inclure des normes communautaires et des accords formels pertinents concernant la publication et l'accès aux données. Il devrait également permettre de s'assurer que le nœud reconnaisse et valorise les organisations et les individus qui y contribuent et utilisent ses services, afin de construire de bonnes relations avec eux.
5. **Plans de communication et de sensibilisation, outils et matériaux** pour soutenir le travail collaboratif entre les membres du réseau du nœud et encourager l'ajout de nouveaux membres. Les documents peuvent comprendre un site Web, des bulletins d'information, des brochures, des

listes de diffusion et l'utilisation de plates-formes de réseaux sociaux. La **stratégie de communication du GBIF** peut aider à identifier les messages clés pour les publics concernés, et les Participants peuvent se coordonner avec le Secrétariat sur les activités de communication au sein du réseau GBIF élargi.

Capacité de mise en oeuvre et d'évaluation

Aptitude à gérer, financer, budgéter, mettre en oeuvre et évaluer des projets et des programmes.

6. **Des membres du personnel dédiés** pour mettre en oeuvre le mandat et les plans de travail du nœud (voir **Section 5.2**). L'équipe du nœud aura besoin d'un large éventail de compétences, allant de l'informatique de la biodiversité à la coordination de réseau et sera appuyé par une formation appropriée.
7. **Soutien institutionnel et financier**, conformément aux services que le nœud est censé fournir et soutenir, la fourniture des plans de travail du nœud. Le soutien institutionnel peut comprendre une assistance administrative, des installations d'hébergement et un soutien politique nécessaire pour engager des partenaires clés, susciter l'intérêt et la visibilité et mobiliser des fonds.

4.1.2. Capacités techniques

Mobilisation des données sur la biodiversité

Aptitude à collecter, numériser et publier les données sur la biodiversité.

8. Accès à **l'infrastructure pour soutenir la mobilisation des données de biodiversité**. **Outils existants** supportent une gamme de modèles d'implémentation, de l'utilisation d'outils de publication de données hébergés jusqu'à la maintenance d'un réseau distribué d'éditeurs de données et d'un index centralisé de données.
9. Un **programme visant à encourager et à soutenir les détenteurs de données dans la mobilisation de leurs données**, y compris, par exemple, la promotion d'incitants au partage et à la publication des données, l'assistance technique en ligne, la traduction ou l'adaptation de la documentation et des manuels, l'organisation d'ateliers de formation et d'une plateforme e-learning.

Gestion et conservation des données sur la biodiversité

Aptitude à gérer et à conserver les données sur la biodiversité afin d'améliorer continuellement la qualité des données.

10. Un **flux de travail pour contribuer à l'amélioration de la qualité des données**, lié aux processus d'approbation des éditeurs de données rejoignant le réseau GBIF et d'évaluation des jeux de données. Cela peut inclure des conseils et des informations pour les détenteurs de données sur les **exigences de qualité des données** et les techniques de gestion des données (voir **best practice documents**), l'utilisation d'outils et de processus de qualité des données disponibles sur le réseau GBIF (par exemple, le **GBIF data validator**), et s'assurer que le détenteur de données peut recevoir les commentaires de la communauté GBIF.

Analyse et utilisation des données sur la biodiversité

Aptitude à accéder, analyser et utiliser les données sur la biodiversité.

11. **Outils et expertise pour générer un ensemble convenu de produits et de services d'information** incluant, par exemple, des listes d'espèces nationales, sous-nationales et thématiques, des contributions au rapport sur l'état de la biodiversité, un catalogue de métadonnées et une analyse des besoins et des lacunes en matière de données de biodiversité qui complètent ceux produits par les parties prenantes.
12. Un **programme de soutien d'accès et d'utilisation des données sur la biodiversité** disponibles via le réseau GBIF, incluant éventuellement un portail national ou thématique de données de biodiversité. Cela pourrait inclure l'organisation d'ateliers de formation, le lien avec des programmes nationaux d'éducation, la traduction et l'adaptation de la documentation, ainsi que des actions visant à accroître la visibilité lors de conférences scientifiques jugées pertinentes.

4.1.3. Auto-évaluation des capacités des installations nationales d'information sur la biodiversité

La situation de chaque participant au GBIF est unique, avec différentes forces et défis. Le **outil d'autoévaluation des capacités pour les installations nationales d'information sur la biodiversité** est conçu pour aider les pays à planifier à n'importe quel stade du développement en identifiant ses forces et ses besoins de capacité en rapport avec le point nodal du participant et le réseau élargi des parties prenantes. Ce questionnaire d'auto-évaluation fournit plus de détails sur les capacités requises pour établir un point nodal efficace et nous recommandons de le compléter dans le cadre du processus de planification d'un nouveau nœud, et de le mettre à jour régulièrement afin suivre les progrès.

Une fois que vous avez identifié les besoins clés en capacité, obtenir l'accès aux conseils et à l'expérience du réseau GBIF peut aider les nouveaux Participants à établir leurs nœuds aussi efficacement que possible. Les projets et les partenariats avec les autres Participants et leurs nœuds peuvent être une forme efficace de développement des capacités, voir les nombreux **exemples** de succès. Le GBIF a un **programme de soutien au renforcement des capacités** qui fournit chaque année un cofinancement pour soutenir de tels projets. Des échanges d'idées et d'expériences moins formels, par exemple par le biais de réunions régionales de points nodaux du GBIF, offrent également de belles opportunités pour aider les nœuds à se développer en termes de capacité. Voir **Section 6** pour plus de détails.

4.2. Caractéristiques

En plus des exigences fondamentales, les quatre caractéristiques suivantes contribuent à l'efficacité des points nodaux :

1. **Neutralité.** Puisque les nœuds sont établis pour coordonner, promouvoir et faciliter les activités de partage de données entre plusieurs institutions, leur manque de neutralité réduirait leur efficacité. Par exemple, d'autres institutions de biodiversité et des partenaires potentiels peuvent être réticents à collaborer si une institution nodale est directement impliquée dans la production de données à ses propres fins de recherche. suggérer qu'il est un concurrent ou guidé par des intérêts particuliers. Cependant, les institutions ainsi engagées peuvent bâtir une réputation de

confiance au sein de la communauté en offrant des ressources et des services - y compris des connaissances spécialisées sur la conservation de données- aux autres institutions ayant des objectifs similaires. Le nœud devrait être en mesure de travailler avec toutes les parties prenantes concernées, indépendamment des préférences ou des priorités qui ne sont pas définies ou approuvées par l'ensemble de la communauté. L'emplacement institutionnel du nœud est donc décisif pour sa neutralité (voir [Section 5.1](#)).

2. **Leadership et initiative.** Les points nodaux doivent être capables de susciter l'intérêt et de mobiliser les personnes et les organisations en vue de la publication et de l'utilisation des données sur la biodiversité. Le point nodal devrait disposer d'une équipe motivante et bien connectée, impliquée dans des initiatives similaires, et capable de rassembler de multiples communautés pour encourager efficacement la participation, la collaboration et d'autres synergies.
3. **Un accent mis sur le service.** Les nœuds sont établis pour aider une communauté de personnes et d'institutions, et doivent donc chercher à servir plutôt qu'à dicter. En tant qu'instrument de soutien du réseau du Participant, l'approche axée sur le service devrait imprégner toutes les activités menées par le nœud.
4. **Capacité d'adaptation.** Les points nodaux ont besoin d'une aptitude à répondre aux changements dans un paysage de bailleurs de fonds, de contributeurs et de partenaires typiquement complexe et large, afin d'adapter leurs stratégies pour rester pertinents, et pour fournir des services continuellement stables à leurs parties prenantes. L'accent sur l'évaluation périodique, ainsi que sur les opportunités d'apprentissage offertes au personnel du point nodal, peut renforcer ces qualités.

5. Quel est le processus recommandé pour mettre en place un point nodal ?

La mise en place d'un point nodal implique un certain nombre de décisions cruciales qui auront un impact sur son efficacité. Il est par conséquent important de soigneusement les examiner dès le départ. Ces décisions s'appliquent principalement aux pays Participants, bien que certaines s'étendent aux organisations lorsqu'il existe plusieurs institutions en réseau pouvant potentiellement accueillir le point nodal. Le processus est typiquement influencé par des facteurs spécifiques au contexte des Participants, qui comprennent :

1. Le paysage institutionnel au niveau du Participant : le nombre et le type d'institutions impliquées dans la biodiversité, les rôles, le contexte social et économique, la tradition de recherche, etc.
2. Les intérêts, les besoins et les priorités du Participant quant aux données et aux informations sur la biodiversité
3. La capacité actuelle et potentielle du Participant en termes de financement, d'infrastructure, de personnel, etc.

Bien que ces facteurs varient considérablement entre les Participants, les leçons de la communauté peuvent aider les nouveaux Participants au GBIF, ou ceux qui subissent des changements stratégiques dans leurs processus décisionnels. [Box 4](#) montre une approche participative simplifiée pour prendre certaines des décisions clés nécessaires afin d'établir un nœud efficace.

La principale recommandation est d'initier un processus participatif au niveau du Participant, avec à sa tête, dans l'idéal, le chef de délégation ou l'institution qui est responsable de la signature du Protocole d'accord du GBIF. Ce processus devrait comprendre une discussion de la vision et de la mission à long terme du point nodal, et la formulation d'une recommandation pour la mise en place du point nodal. Il peut être utile de débiter en envisageant la portée du système d'information sur la biodiversité requise par le Participant, plutôt que d'examiner indépendamment le rôle du point nodal coordinateur. Une première étape efficace consiste à ce que le chef de délégation ou l'institution principale convoque un groupe de représentants des principales institutions parties prenantes pour les aider à prendre part au processus dès le départ.

Voir box 4

De nombreux outils existent pour soutenir le dialogue autour de la mise en place d'un nœud Participant. Nous recommandons d'effectuer une **auto-évaluation des capacités** (voir [Section 4.1.3](#)) pour identifier les principaux points forts et besoins en matière de capacités, et à partir desquels il sera possible de mesurer les progrès à l'avenir. Une évaluation préliminaire **évaluation des besoins en matière de contenu** réalisée au niveau du Participant par le biais d'une enquête, d'un atelier ou d'une analyse documentaire (éventuellement dirigée par un consultant) peut fournir des informations précieuses pour guider le groupe de parties prenantes dans la formulation de leurs recommandations. Cette évaluation permet de s'assurer que les besoins et les priorités d'un large groupe de parties prenantes sont représentés dans le processus. La cartographie des parties prenantes peut également permettre de comprendre comment le centre et le nœud d'information sur la biodiversité répondront aux besoins et aux priorités du participant, et compléteront d'autres initiatives liées à la biodiversité ou à l'information.

Après avoir défini la portée d'un système d'information sur la biodiversité et la vision et les objectifs à long terme de son point nodal coordinateur, les parties prenantes sont prêtes à discuter des plans de mise en place du point nodal. Ces plans devraient comprendre des aspects tels que le cadre collaboratif, les exigences d'infrastructure, la structure de gouvernance, le financement, l'adhésion aux organes de direction et/ou consultatifs, les rôles et les responsabilités du point nodal, ainsi que la décision cruciale concernant la position du point nodal.

Les questions suivantes peuvent contribuer au processus de mise en place d'un point nodal :

1. Parmi les besoins identifiés, quels sont ceux qui devraient être traités par le point nodal, et ceux dont pourraient se charger les membres du réseau plus large de parties prenantes ?
2. Quels types d'agréments (e.g., des ententes de partage et d'utilisation de données, des normes communautaires, un mandat officiel pour le nœud) sont nécessaires pour appuyer une collaboration efficace entre les intervenants ?
3. Quel type d'infrastructure informatique constitue le modèle idéal pour un système d'information de participants sur la biodiversité ? Existe-t-il des étapes intermédiaires dans le développement de cette infrastructure permettant la fourniture de services fondamentaux le plus tôt que possible ? L'infrastructure devrait-elle s'appuyer sur un système décentralisé, ou le point nodal devrait-il jouer le rôle de pôle central du réseau ?
4. Quel type de structure de gouvernance devrait avoir le point nodal ? Comment cela peut-il favoriser la création d'un sentiment d'appartenance aux activités du point nodal chez les parties prenantes principales du système d'information sur la biodiversité ?

5. Le point nodal requiert-il des organes consultatifs tels qu'un comité scientifique ?
6. Quelle est la position institutionnelle susceptible d'octroyer au point nodal la meilleure combinaison de neutralité et de capacité pour assurer ses services principaux ?
7. Quelle institution hôte fournirait au nœud le plus grand soutien institutionnel et financier, ainsi que la stabilité maximale à long terme ? (Voir [Section 5.1](#)).

Lors de la conception et de la réalisation du processus de mise en place d'un point nodal, les nouveaux participants sont encouragés à régulièrement demander des conseils et des orientations aux participants existants et au Secrétariat : les expériences précédentes aident souvent à identifier les problèmes potentiels et à trouver des solutions efficaces.

Dans l'idéal, les résultats de ce processus devraient poser le fondement de recommandations pour la mise en place du point nodal de participants (y compris les aspects formels tels que le mandat légal). Le groupe de parties prenantes convoqué pour apporter leur soutien au processus peut être encouragé à devenir les premiers membres du réseau et des organes de direction du point nodal.

La mise en place d'un point nodal de participants et d'un système d'information sur la biodiversité consiste à changer la manière dont les individus et les institutions fonctionnent et coopèrent. Il n'existe pas de solution unique et parfaite, et les choix effectués dépendent des circonstances et des priorités de chaque participant. Plus le processus est inclusif, transparent et participatif, plus les chances de voir le point nodal répondre efficacement aux besoins d'information sur la biodiversité des Participants dans le long terme sont importantes.

5.1. Comment un participant au GBIF devrait-il choisir la position institutionnelle d'un point nodal ?

Tel que mentionné ci-dessus, le choix de l'institution hôte du point nodal est une décision critique susceptible d'avoir des répercussions à long terme sur son efficacité dans la coordination d'un système d'information sur la biodiversité pour le pays. [Tableau 1](#) résume les types d'institutions précédemment désignées comme hôtes des points nodaux du GBIF, ainsi que certains des avantages et inconvénients potentiels associés à chaque type d'hôte. Concentré principalement sur les pays plutôt que sur les organisations, le tableau ne fournit pas une recommandation unique sur l'emplacement d'un nœud mais peut servir de référence lors de l'examen des options possibles. Ces exemples sont généralistes et varieront considérablement en fonction de la situation spécifique du Participant. Les inconvénients potentiels listés dans la colonne de droite peuvent ne pas être applicables à tous les pays ou institutions hôtes.

En plus de choisir la position du point nodal, les Participants ont besoin de décider de la position de l'équipe du point nodal au sein de l'institution hôte : sera-t-elle un organe autonome avec un mandat indépendant, une section ou un département dédié de l'institution hôte, ou un groupe de membres du personnel partageant leurs responsabilités envers le point nodal avec leurs autres fonctions ? Les nouveaux Participants sont encouragés à consulter leurs collègues du réseau et à examiner les [profils de pays sur GBIF.org](#) pour les aider à identifier le modèle le plus approprié à leur situation nationale.

Enfin, certains Participants du GBIF ont choisi de répartir l'équipe de leur point nodal sur plusieurs institutions hôtes. Dans ces cas-là, les Participants sont encouragés à désigner une institution pour

coordonner l'activité du point nodal et servir de principal point de contact pour les interactions avec le Secrétariat du GBIF et le réseau mondial. Un seul représentant par Participant est nommé pour faire partie du Comité des responsables des points nodaux.

Tableau 1. Exemples généralisés des types d'institutions désignées comme hôtes des points nodaux.

Avantages potentiels	Désavantages potentiels
Collections d'Histoire Naturelle	
<p>Défis et exigences connus de la numérisation et la gestion des données d'histoires naturelles</p>	<p>Pourrait demander des efforts significatifs afin de démontrer sa neutralité (e.g., si c'est une collection zoologique, qu'elle peut travailler avec d'autre types de collections), ou qu'il n'y a pas de compétitions pour les fonds liés à la numérisation, etc.</p> <p>Pourrait trouver difficile de travailler avec d'autres communautés possédant d'autres types de données de biodiversité (e.g., observations, données écologiques, etc.)</p> <p>Pourrait être difficile pour le noeud de répondre aux besoins de certaines parties prenantes (e.g., décideurs politiques)</p>
Ministères de la science, de l'environnement, et al.	
<p>Mandat fort et capacités d'influencer et soutenir les décideurs politiques</p> <p>Harmonisation facile avec les politiques, stratégies et programmes nationaux en lien avec la biodiversité</p>	<p>Défis opérationnels au niveau technique et au niveau du soutien technique (e.g., pour la communauté scientifique)</p> <p>Facilement affectés par les changements politiques</p> <p>Pourrait rencontrer des difficultés à répondre aux besoins d'autres ministères (e.g., de la Science ou de l'Environnement)</p>
Instituts de recherche en Biologie ou en Biodiversité	
<p>Haut potentiel de développement facile et rapide des compétences en Informatique de la Biodiversité</p> <p>Connaissance exhaustive du domaine de la recherche en Biodiversité</p> <p>Appuyés par un mandat institutionnel fort et clair</p>	<p>Pourraient ne pas être perçus comme neutres par toutes les parties prenantes, tout dépendant de la manière dont l'institut correspond au paysage institutionnel général du Participant (par exemple, si il y a un chevauchement ou de la compétition au niveau des ressources)</p>
Conseils de recherche ou commissions de Sciences & Technologies	

Avantages potentiels	Désavantages potentiels
<p>Excellente position du noeud Participant pour coordonner, promouvoir et faciliter la mobilisation des données de biodiversité provenant de la recherche</p> <p>Harmonisation facile avec les politiques, stratégies et programmes nationaux de recherche</p>	<p>Pourraient ne pas être perçus comme neutres par toutes les parties prenantes, tout dépendant de la manière dont l'institut correspond au paysage institutionnel général du Participant (par exemple, si il y a un chevauchement ou de la compétition au niveau des ressources)</p>
Organisations non-gouvernementales	
<p>Flexibilité et autonomie</p>	<p>Manque potentiel de mandat, difficulté à développer des engagements formels avec les institutions gouvernementales</p> <p>Pourraient devenir dépendants des projets et du financement alloués à ceux-ci</p>
Départements ou facultés universitaires	
<p>Haut potentiel de développement facile et rapide des compétences en Informatique de la Biodiversité</p> <p>Possibilités potentielles d'aligner les activités du noeud avec divers agenda de recherche en biodiversité</p>	<p>Pourraient faire face à des problématiques de neutralité</p> <p>Pourraient devenir dépendants des projets et du financement alloués à ceux-ci</p>
Structures informatiques nationales en dehors des domaines de la biodiversité et de la biologie	
<p>Forte neutralité</p> <p>Accès rapide à des compétences techniques en informatique</p> <p>Connexions utiles potentielles avec des priorités nationales hautement financées pour l'innovation et la technologie</p>	<p>Besoin d'investissement dans du personnel apportant des connaissances scientifiques pertinentes afin de travailler avec les données de biodiversité</p> <p>Besoin de développer des contacts et des connaissances sur les réseaux institutionnels pertinents</p>

5.2. Quelles sont les recommandations sur les rôles du personnel au sein des points nodaux ?

Alors que les services spécifiques que les noeuds fournissent varient d'un noeud participant à un autre (voir "what-do-nodes-need"), le personnel d'un noeud a besoin de couvrir un nombre spécifiques de fonctions.

- Gestion et coordination
- Sensibilisation, communication, relations publiques et mise en réseau institutionnelle (au niveau régional, national ou thématique)
- Collecte de fonds et élaboration de projets
- Travail administratif (gestion financière, élaboration de rapports, organisation d'évènements et de réunions, etc.)
- Renforcement des capacités
- Service d'assistance technique pour les détenteurs de données
- Assistance TIC, administration de serveur Web et gestion de la base de données
- Développement de logiciels (outils de saisie et de nettoyage de données, outils de visualisation de données, portail et interfaces Internet de données, services Internet, etc.)
- Analyse et modélisation des données
- Liaison scientifique et promotion de l'utilisation des données au sein des communautés de recherche concernées

Cette diversité de fonctions montre que les points nodaux ont besoin d'un personnel possédant un vaste éventail de compétences, de l'assistance administrative à l'expertise en informatique appliquée à la biodiversité. La décision du choix de personnel d'un point nodal dépend bien entendu de son rôle, du niveau d'aide financière dont il dispose et de la convention d'accueil ou de la position institutionnelle du point nodal. Lorsque les points nodaux sont intégrés dans de larges institutions, les fonctions telles que les tâches administratives sont souvent fournies par l'institution hôte sous la forme de soutien non financier. Le paysage institutionnel au niveau des participants influencera l'importance accordée à certaines compétences : par exemple, lorsqu'un point nodal est coordonné par un grand nombre d'institutions sur la biodiversité, les compétences relatives à la sensibilisation et la mise en réseau seront davantage mises en valeur.

Afin de couvrir les principales fonctions énumérées ci-dessus (en supposant que l'assistance administrative soit fournie par l'institution hôte), les participants peuvent considérer au minimum les quatre rôles suivants pour garantir l'implication du point nodal avec les communautés de parties prenantes, tout en fournissant les compétences techniques nécessaires pour fournir une assistance technique de qualité aux détenteurs et aux utilisateurs de données :

- Un responsable du point nodal pour gérer l'équipe, responsable de la majorité des interactions avec le réseau et le Secrétariat du GBIF, y compris comme représentant du point nodal au Comité des responsables des points nodaux. Les points nodaux peuvent soit combiner ce rôle avec l'un des trois rôles mentionnés ci-dessous, ou, dans l'idéal, nommer une personne entièrement dédiée au poste de responsable du point nodal.
- Une personne qui a une formation scientifique, connaît les communautés de recherche concernées, et a la capacité de motiver et de communiquer avec les détenteurs et les utilisateurs de données, et ceux impliqués dans l'élaboration de politiques
- Une personne qui a une formation en informatique appliquée à la biodiversité, des compétences en gestion des données, et la capacité de fournir une assistance technique aux détenteurs et aux utilisateurs de données, tout en maintenant les bases de données
- Une personne qui a une formation en informatique, capable de développer et de maintenir une

infrastructure informatique permettant la publication et l'accès aux données sur la biodiversité, par exemple par le biais d'un portail national de données.

Boîte 4. Une approche participative pour établir un point nodal Participant

Discussions before joining GBIF

- Understand Participant's **motivation** for joining GBIF
- Understand **drivers and priorities** at highest level for establishing a biodiversity information facility
- Assign **formal roles**: Head of Delegation and temporary node manager

Preparation for participatory processes

- Agree **roles** in the process: who will lead, who will formulate final recommendations, need for consultants, etc.
- **Preparatory studies**: capacity self-assessment, data holders, inventory, stakeholder mappings, content needs assessment, etc.
- Identify **relevant examples** from the GBIF network
- Identify **key stakeholders** who will be invited to contribute
- Plan a national **stakeholder meeting**

Participatory process Scoping the biodiversity information facility and node

- Define **priorities** for the biodiversity information facility
- Discuss which parts of the biodiversity information facility are **already in place**
- Define **key roles** for the node in support of the biodiversity information facility

Participatory process + Defining implementation models

- Define **community norms** and formal agreements to support effective collaboration
- Discuss model for **informatics infrastructure**
- Discuss **governance model** and representation
- Consider **institutional location** for the node
- Discuss a **team for the node** and the node manager role
- Discuss **funding models** for the node

Recommendation on the establishment of the node + including its mandate, institutional location, governance structure and funding model.

Box 5 : Exemple de rôles des membres du personnel pour un nœud Participant

Cet exemple suppose que les rôles administratifs sont couverts par l'institution hôte.



6. Une approche participative de la mise en place d'un point nodal

Soutenir la mise en place et le développement des points nodaux et de leur travail constitue une priorité pour le GBIF dans son ensemble. Ce guide a permis d'expliquer d'importantes considérations générales sur le processus de mise en place d'un point nodal. Cette section présente d'autres opportunités permettant de bénéficier de l'expérience du réseau GBIF dans ce domaine.

6.1. Comment trouver des exemples de points nodaux ?

La [liste des pays Participants sur GBIF.org](#) donne un aperçu des activités liées au GBIF menées par les Participants. S'y trouvent des informations sur :

- Le statut de membre du Participant et sa date d'adhésion au GBIF
- La date de mise en place du point nodal, son site Internet et ses coordonnées
- Un aperçu des données publiées par les institutions du pays, avec des liens vers les éditeurs et les jeux de données, ainsi que des données publiées depuis n'importe où dans le monde à propos de la biodiversité du pays
- Des informations sur l'histoire, la vision et la mission, la structure et le financement national du point nodal
- Une liste de faits d'actualité relatifs au pays publiée par le point nodal, ainsi que des liens vers les médias sociaux administrés par le point nodal
- Articles de recherche évalués par les pairs citant GBIF comme source de données et dont un ou des auteurs viennent du pays participant, ainsi que des articles relatifs au pays participant
- Lorsque disponibles, des listes validées d'espèces introduites et envahissantes présentes dans le

pays

Informations sur les organisations Participantes affiche actuellement des informations sur l'adhésion de ces Participants, les activités de publication de données, et des liens vers le site Web du noeud.

Les nœuds participants sont encouragés à partager des **exemples instructifs** avec la communauté, documentant leurs réussites afin que d'autres puissent s'en inspirer lors de l'établissement ou le développement de leurs nœuds.

La consultation de ces pages aidera à identifier les exemples les plus adaptés au contexte spécifique d'un nouveau Participant au GBIF. Les nouveaux Participants sont encouragés à contacter les gestionnaires et le personnel des noeuds ou des **mentors liés u renforcement des compétences** pour leur demander des conseils sur la mise en place d'un noeud.

6.2. De quelle manière le Comité des responsables des points nodaux contribue-t-il à la mise en place de points nodaux au GBIF ?

Le **Comité des responsables des points nodaux** est un forum de partage d'informations et de bonnes pratiques entre les points nodaux de Participants. Il sert **également de comité consultatif** (*en anglais*), faisant des recommandations aux autres organes de direction du GBIF. Le comité comprend tous les responsables de points nodaux. De ce fait, dès qu'un Participant du GBIF a nommé un responsable de point nodal, il ou elle est invité(e) à participer aux activités du comité.

Le **Comité Directeur des Nœuds** (NSG) a été créé au sein du comité en 2011, composé du président et des vice-présidents du comité des gestionnaires des noeuds Participants, et des représentants régionaux de chacune des six régions du GBIF (Afrique, Asie, Europe, Amérique latine, Amérique du Nord et Océanie). Ses objectifs incluent la présentation de recommandations spécifiques aux organes pertinents du GBIF sur la base des commentaires fournis par les noeuds Participants, et de fournir des conseils sur le plan de travail du GBIF relatif aux nœuds.

Le Comité des Nœuds se réunit lors de la **Réunion Mondiale des Nœuds** ayant lieu tous les deux ans. Ces réunions, souvent associées à des activités de formation, constituent un excellent forum pour interagir avec d'autres gestionnaires de noeuds et planifier des activités collaboratives. De plus, de nombreux sous-comités régionaux organisent des **Réunions Régionales des Nœuds** soit annuellement ou tous les deux ans. Ces réunions font progresser le travail de collaboration régionale entre les gestionnaires de noeuds et fournissent un forum pour discuter des priorités et des opportunités dans la région.

Entre les réunions, le comité communique par le biais de listes de diffusion et de téléconférences, et en utilisant également le **forum de la communauté GBIF** pour soutenir le travail collaboratif. Les nouveaux nœuds Participants sont fortement encouragés à **contacter les membres du Comité des Nœuds** afin de s'impliquer dans ses activités, accéder à l'expertise du réseau et planifier des projets collaboratifs soutenant la création de noeuds Participants.

6.3. De quelle manière le GBIF contribue-t-il au renforcement des capacités des points nodaux ?

Le renforcement des compétences fournit une base essentielle au fonctionnement durable et à la performance du réseau du Participant du GBIF et de tous ses membres, quel que soit leur niveau de développement.

Les Participants et le Secrétariat du GBIF ont développé une gamme d'activités et de programmes de renforcement des compétences pour permettre à tous les membres de la communauté GBIF de réaliser leur travail de manière efficace, autonome et durable. Le renforcement des compétences comprend l'amélioration de la manière dont les Participants peuvent contribuer au GBIF et en bénéficier, comment ils organisent leur travail et comment ils sont liés aux autres Participants à l'échelle régionale et mondiale. Le GBIF prend en charge le renforcement des compétences dans le réseau à travers cinq approches complémentaires affichées en **Box 6**.

Le GBIF maintient **les directives d'autoévaluation des compétences pour les infrastructures nationales d'information sur la biodiversité** et pour **les institutions détentrices de données** en tant qu'outils pour soutenir la planification et le suivi des progrès, par exemple à travers des projets.

Un **programme de soutien au renforcement des capacités** (*en anglais*) qui lance un appel annuel à propositions de projets permet aux Participants au GBIF d'obtenir un cofinancement pour des projets collaboratifs régionaux et internationaux visant à satisfaire les besoins de renforcement de capacités qu'ils ont eux-mêmes identifiés. Ces projets sont associés à une série d'actions, dont le mentorat entre points nodaux de participants, l'organisation d'ateliers de formation régionaux, la rédaction ou l'adaptation de documents, des actions de plaidoyer en faveur du GBIF et des évaluations de besoins. Les Participants sont encouragés à considérer l'élaboration de propositions de projet pour aider à la mise en place et à la consolidation de leurs points nodaux en collaboration avec des experts du réseau GBIF. Les **projets antérieurs** (*en anglais*) constituent des exemples utiles de la manière de structurer des actions collaboratives visant à mettre en place des points nodaux.

Le GBIF recherche également du **financement supplémentaire** pour soutenir le renforcement des compétences, comme par le biais du **Fonds pour la biodiversité en Asie** (BIFA) et du programme **d'Information sur la Biodiversité pour le développement** (BID). Ces programmes soutiennent des projets visant à mobiliser les données sur la biodiversité et à promouvoir l'utilisation de données accessibles sur la biodiversité appuyant la recherche et les processus décisionnels, et fournissent une formation aux équipes de projet.

Le GBIF offre également aux responsables et au personnel des points nodaux des opportunités de formation. Des événements de formation ayant trait au GBIF sont organisés partout dans le monde et sont annoncés dans la **rubrique événements** du site GBIF.org.

Pour finir, le réseau GBIF agit en tant que **communauté de pratiques**, avec de nombreux gestionnaires de nœuds et leurs équipes agissant bénévolement en tant que **mentors dans le cadre des activités de renforcement des capacités** et **ambassadeurs des données ouvertes sur la biodiversité** pour soutenir le développement de la communauté internationale. Les nouveaux Participants sont invités à contacter le Secrétariat du GBIF afin d'identifier les mentors pouvant contribuer au développement de leur point nodal, par exemple par le biais d'événements de formation.

6.4. Quels sont les autres documents et ressources mis à la disposition des points nodaux ?

GBIF maintient une liste de **ressources pour les nœuds** librement accessibles incluant des outils, des présentations, des manuels et de la documentation à utiliser et à télécharger.

6.5. Qui contacter pour tout renseignement complémentaire ?

Le personnel du Secrétariat du GBIF est à la disposition des points nodaux pour leur offrir conseils et assistance. Veuillez contacter nodes@gbif.org pour obtenir de plus amples informations.

Boite 6. Approche du GBIF pour le renforcement des capacités

